

# Table des matières

<b>ÉDITORIAL</b> .....	3
<b>DOSSIER : Le centenaire de l'enseignement</b>	
La liberté de l'enseignement.....	4
<b>REGARDS SUR L'EUROPE 9</b>	
Joël Hoyez: le Supérieur participe à « Jeux sans Frontières ».....	9
<b>L'AEDE-EL &amp; SES PARTENAIRES</b>	
Inforef - School & Work.....	13
Inforef - Sonet-Bull.....	14
L'AEDE-EUROPE - XVIIIème Congrès international de l'AEDE : un nouveau départ ? .....	16
<b>VOYAGES &amp; EXCURSIONS</b>	
Deux propositions de visite .....	18
<b>ON A LU, VISITÉ &amp; SÉLECTIONNÉ POUR VOUS</b>	
Livres :	
• Au centre de l'Europe de Eva Mengden .....	19
• Le problème Spinoza de Irvin Yalom .....	20
• Le Printemps des Cathédrales de Jean Diwo .....	20
Expositions :	
• L'Art dégénéré selon Hitler.....	21
• Sculptures & Drawing – Berlinde de Bruyckere .....	22

*Ce numéro a été réalisé avec l'aimable collaboration de :*

- *Th. Jamin, B. Guillaume, P. Plumet, F. Loriaux, M-C. Sour, J. Hoyez, P. Wynants et L. Portugaels*
- *Dessins originaux : S. Duhayon-Serdu*
- *Secrétariat : M. Rebeschini*
- *Gestion administrative : Y. Tinel*

---

## COMMUNIQUEZ-NOUS

Votre adresse e-mail

[yves.tinel@aede-el.be](mailto:yves.tinel@aede-el.be)

Vous serez plus vite informés  
sur nos activités, sur nos voyages, sur notre B.I., ...

Ce B.I. est disponible sur notre site :

<http://www.aede-el.be/BI/BI.htm>



Si vous souhaitez ne plus recevoir la version papier de notre B.I, prévenez-nous en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : [yves.tinel@aede-el.be](mailto:yves.tinel@aede-el.be).

Vous recevrez un message vous informant de sa parution.

Si vous appréciez nos initiatives, soutenez-nous en remplissant le virement ci-joint.

## Éditorial

### « Donner envie d'Europe »

Le 3 décembre au Parlement européen à Bruxelles seront décernés les prix du Livre Européen, attribués simultanément à un ouvrage de fiction et à un essai (<http://www.livre-europeen.eu>).

Tous deux doivent avoir répondu à l'objectif essentiel d' « exprimer une vision positive de l'Europe ». Autrement dit, en ces temps chahutés, réussir une mission quasi impossible.

La première sélection montre bien cette complexité, puisqu'elle a retenu des ouvrages comme « qu'avons-nous fait de l'Europe ? » - « Europe, il faut tout changer », « l'urgence européenne », « European dilemma » ou encore « Turbulent and Mighty Continent : Future for Europe ? ». Certes on trouve aussi « Europe is still possible » ou « si le soleil se levait à nouveau sur l'Europe ? » mais les sceptiques y verront plus une application de la méthode Coué que la conclusion réaliste d'une analyse.

Les romans mettent évidemment moins en évidence, dès leur titre, cette méfiance ambiante, même si le thriller « Liquidations à la grecque » s'inscrit dans un pays en proie à la pauvreté, la crise sociale et (donc ?) à la vengeance contre le grand capital et les banques.

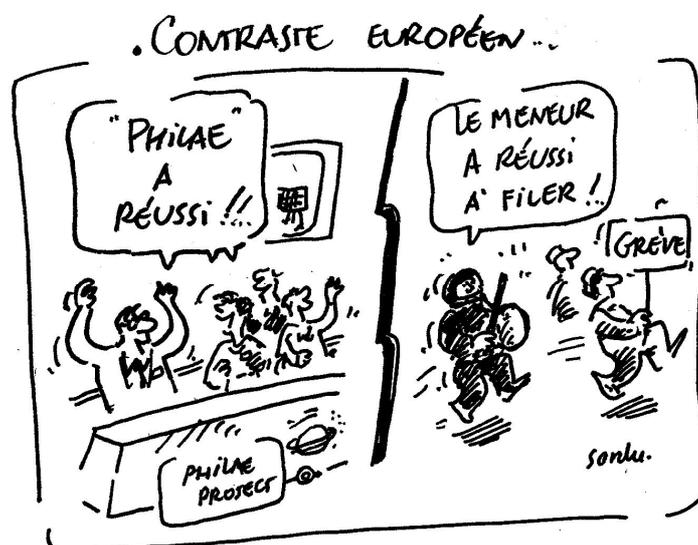
Pourtant, comme le dit un autre auteur sélectionné « il n'y a pas que l'Euro » et oui, comme l'annonce son sous-titre, il semble indispensable de se préoccuper d'abord et surtout de Démocratie, de Travail et d'Égalité.

Le second volet de notre dossier sur le centenaire de l'enseignement obligatoire évoque LA piste de base, celle qui conditionne toutes les autres car aucune démocratie, aucun emploi de qualité, aucun combat pour une société plus juste ne peuvent exister sans des jeunes instruits, critiques et engagés.

C'est pourquoi le vivre ensemble dans un esprit citoyen est présent dans les projets dont Inforef nous informe. L'esprit critique mais constructif est au cœur des réflexions que nous livre notre Président après le Congrès européen de l'AEDE à Strasbourg et enfin, c'est le souci d'informer, d'élargir l'horizon et d'inviter à la réflexion qui oriente nos choix dans nos rubriques de lectures et de visites.

Bonnes découvertes !

✍ Th. Jamin,  
éditrice responsable



## 1914, un centenaire peut en cacher un autre

### Cent ans d'obligation scolaire (2<sup>ème</sup> épisode)

Dans notre numéro de septembre, à l'occasion du centenaire de l'enseignement obligatoire en Belgique, nous avons survolé l'histoire de l'école en effectuant un zoom sur le 19<sup>e</sup> siècle dans nos contrées. Nous avons montré comment le statut de l'enfant dans la société - travailleur ou écolier ? - et celui du père de famille, maître absolu de l'éducation, avaient influencé la place que devait ou pouvait prendre l'école dans la vie des enfants. Dans cette 2<sup>de</sup> partie, nous envisageons le 20<sup>e</sup> siècle avec l'émergence des réseaux et la législation qui les a structurés, mais aussi les nouveaux défis à relever.

✍ Th. Jamin

### « La liberté de l'enseignement est une des pierres d'angle de notre démocratie. »

*Dans La Libre Belgique du vendredi 05 octobre 2012, Christian Laporte publiait un article intitulé : « Enseignement catholique : plus de 2 siècles de combat scolaire ». Y était mis en exergue le titre suivant : « Une liberté toujours à reconquérir ».*

*C'est en effet de cela qu'il s'agit quand on aborde l'histoire de l'enseignement en Belgique, particulièrement de l'enseignement catholique.*

*Cet article de Christian Laporte analysait et commentait une conférence donnée par M Paul Wynants, professeur à l'Université de Namur, intitulée « Inscrire l'école catholique d'aujourd'hui dans son histoire ». Cette conférence faisait partie du programme du Congrès de l'Enseignement catholique des 18, 19, 20 octobre 2012, dont les Actes ont été publiés dans un numéro hors-série de la revue « Entrées libres » de l'Enseignement catholique en Communauté francophone et germanophone de Belgique, sorti en août 2013.*

*Nous avons trouvé passionnant le texte de cette conférence. Nous remercions M Wynants et Guy Selderslagh, Directeur du service d'études du Segec, de nous avoir cordialement accordé l'autorisation d'en publier quelques extraits, dans le cadre de notre dossier sur l'histoire de l'enseignement en Belgique.*

*L'auteur précise qu'il divisera son aperçu historique en trois périodes : de l'Ancien Régime à 1914, de 1914 aux années 1960 et le dernier demi-siècle.*

*Dans notre Bulletin de juin passé, Thérèse Jamin avait largement abordé la période qui va du 18<sup>e</sup> siècle à 1914. C'est pourquoi, il nous a semblé adéquat de nous focaliser dans cet article sur les deux périodes postérieures à 1914, telles que les a définies l'auteur, là où il s'étend longuement et avec précision sur ce qui est l'essentiel dans l'histoire de l'enseignement en Belgique : la liberté d'enseignement.*

*Tout ce qui suit est une copie fidèle d'extraits de la conférence de M Wynants.*

✍ B. Guillaume

### DE 1914 AUX ANNÉES 1960

Pour comprendre l'évolution qui conduit au Pacte scolaire de 1958, il importe de relever les effets de deux phénomènes : les transformations du système politique et les mutations sociales.

#### Les transformations du système politique

Sauf entre 1950 et 1954, la combinaison du suffrage universel et de la représentation proportionnelle entraîne la disparition des gouvernements homogènes au profit de coalitions. Ces dernières associent les catholiques à un ou plusieurs parti(s) proche(s) de la laïcité, les années 1945-1947 et 1954-1958 constituant des exceptions à cette règle. Elles mènent une politique de pacification idéologique fondée sur des compromis<sup>1</sup>. Trois conséquences en découlent. Tout d'abord, les accords politiques sont négociés par les états-majors des grands partis, considérés comme les porte-parole légitimes des piliers. Ensuite, les formations associées au pouvoir contournent souvent l'épineux dossier scolaire en préservant le statu quo. C'est pourquoi des problèmes menaçant la liberté du père de famille, comme on disait alors, demeurent sans solution. Enfin, si des modifications sont quelquefois

<sup>1</sup> 10. J. TYSENS, *Strijdpunt of paspunt ? Levensbeschouwelijklinks en de schoolkwestie, 1918-1940*, Bruxelles, VUBPress, 1993.

apportées au système scolaire, elles prennent la forme d'un donnant-donnant équilibré. Bref, les oppositions relatives aux grands principes sont moins exacerbées que jadis : les partisans du rôle supplétif de l'État et les groupes qui contestent à l'enseignement catholique le droit d'exister ne constituent plus que des minorités. L'essentiel du débat porte désormais sur les droits des parents d'élèves.

### **Les mutations sociales**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la tertiairisation de l'économie requiert un nombre croissant d'employés, tandis que les familles, percevant l'atout que constitue un diplôme, amorcent un mouvement spontané de prolongation de la scolarité de leurs enfants. La demande d'enseignement secondaire général augmente sensiblement, ce qui appelle un ajustement de l'offre à la hausse. Il faut donc créer de nouvelles écoles, ouvrir des classes supplémentaires, engager davantage de personnel, accroître les budgets de fonctionnement et d'équipement. Cette nécessité entraîne une double transformation de la question scolaire. D'une part, les tensions ne se focalisent plus sur l'enseignement primaire, mais sur l'enseignement secondaire, surtout sur ce que l'on appelle alors « les humanités ». D'autre part, le conflit devient instrumental : il ne porte plus sur la pluralité des réseaux, mais sur la répartition des moyens requis par leur développement.

### **Deux conceptions de la liberté du père de famille**

Dans pareil environnement, les catholiques et ceux qui ne le sont pas revendiquent, les uns et les autres, une liberté du père de famille plus effective. Toutefois, ils ne donnent pas la même acception à ce concept. Il y a là matière à conflit – ce sera la guerre scolaire de 1950-1958<sup>2</sup> – mais aussi matière à négociation.

Les collèges et écoles moyennes catholiques, dépourvus de subsides de l'État, voient leurs coûts augmenter fortement, sans pouvoir y faire face. Ils sont obligés de demander aux familles d'acquiescer des minerval élevés, avec deux conséquences. D'une part, la position concurrentielle de l'enseignement secondaire catholique se détériore, d'autant que l'État accorde de plus en plus d'exemptions et de réductions du minerval aux élèves de ses propres écoles. D'autre part, les familles modestes catholiques sont confrontées à un dilemme : soit affecter une part substantielle de leurs revenus à la scolarité de leurs enfants, soit envoyer ces derniers dans un établissement qui ne correspond pas à leur préférence. C'est pourquoi les catholiques revendiquent l'octroi de subventions de l'État à leur réseau d'enseignement<sup>3</sup>, afin de pouvoir diminuer, voire supprimer le minerval à charge des parents. Ils entendent la liberté du père de famille comme la faculté donnée aux parents d'envoyer leurs enfants dans l'école de leur choix, sans pénalisation financière. Telle est d'ailleurs la grande revendication du Secrétariat National de l'Enseignement Catholique (SNEC), prédécesseur du SeGEC, à sa création, le 18 février 1957, en pleine lutte scolaire. Pour les non-catholiques, l'enseignement secondaire officiel est entravé dans son développement par le contingentement légal du nombre d'athénées et d'écoles moyennes, maintenu jusqu'en 1938. Il est freiné ensuite par la modicité des moyens financiers affectés à ce secteur, qu'imposent les catholiques. Le déficit de l'offre d'enseignement public oblige les élèves à effectuer des déplacements et leurs parents à supporter les coûts de transport. La liberté du père de famille, telle qu'elle est entendue ici, passe par la réduction de la distance géographique entre l'offre et la demande de formation. Elle suppose que soit reconnue à l'État la faculté de créer des écoles publiques à tous les niveaux, partout où le besoin s'en fait sentir.

Entre 1950 et 1958, deux ministres de l'Instruction publique successifs, le social-chrétien Pierre HARMEL et le socialiste Léo COLLARD, ne partagent pas les mêmes priorités sur ce dossier. Néanmoins, leurs politiques ne sont pas opposées en tout point. Un terrain d'entente est possible. Il est trouvé finalement par les dirigeants des trois grands partis nationaux, toujours unitaires à cette époque.

<sup>2</sup> 11. J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Paris-Bruxelles, De Boeck Université, 1997.

<sup>3</sup> L'enseignement technique catholique a accès à des subventions depuis 1887.

### **Le Pacte scolaire**

Le Pacte scolaire<sup>4</sup> est signé le 20 novembre 1958. Il sera révisé en juillet 1973. Les garanties qu'il contient seront inscrites dans la Constitution le 15 juillet 1988, en prévision de la communautarisation de l'enseignement. La liberté du père de famille, dans les deux acceptions qui lui sont données, en constitue la clé de voûte. Ainsi, le Pacte consacre le droit des parents de choisir, dans un rayon géographique raisonnable et sans pénalisation financière, l'école qu'ils préfèrent pour leurs enfants. L'État se voit reconnaître le droit de créer des établissements scolaires, à tous les niveaux et là où l'offre d'enseignement n'est pas adéquate. Dans les écoles de l'État, le libre choix est assuré entre les religions correspondant aux cultes reconnus et la morale non confessionnelle. Les établissements subventionnés (provinciaux, communaux et libres) reçoivent des garanties pour leur financement, avec maintien de leur autonomie pédagogique. L'enseignement secondaire est désormais gratuit jusqu'à l'âge de 18 ans, ce qui entraîne la suppression du minerval et favorise la démocratisation des études.

Le Pacte de 1958 a des conséquences importantes. Au plan politique, il entraîne une atténuation du clivage Église-État. Au plan scolaire, par contre, il institutionnalise la polarisation sous la forme d'une coexistence de réseaux idéologiquement différenciés. Au plan des finances publiques, sa mise en œuvre provoque une augmentation des dépenses : l'Éducation nationale devient le principal poste du budget de l'État<sup>5</sup>. Ce sont là des données qui vont évoluer au cours des cinq décennies suivantes. Notons cependant que, pour l'enseignement catholique, l'accord de 1958 ne résout pas tous les problèmes en matière de constructions scolaires et de frais de fonctionnement.

### **LE DERNIER DEMI-SIÈCLE**

Le système scolaire belge est progressivement confronté à de nouveaux défis. Non seulement les problèmes en question transcendent les réseaux scolaires, mais certains d'entre eux pourraient déboucher sur une remise en cause partielle du cloisonnement actuel. De plus, les interpellations auxquelles les écoles doivent faire face au cours des dernières années ont trait moins à la liberté d'enseignement qu'à la liberté dans l'enseignement, à la qualité de l'enseignement et au droit à l'enseignement.

#### **Le pluralisme confronté aux nouveaux radicalismes**

À partir des années 1960, deux processus s'amplifient : la sécularisation et l'individuation. Sous leur influence, les sentiments d'appartenance collective, fondés sur des croyances ou sur des idéologies, tendent à s'atténuer, au point de rendre la ligne de démarcation entre chrétiens et laïques plus floue. Certes, l'enseignement catholique ne voit pas son succès se démentir, mais c'est au prix d'une hétérogénéité croissante. Les établissements scolaires connaissent, de facto, un pluralisme externe (celui des familles et des élèves) et un pluralisme interne (celui des enseignants), quand bien même ils pratiquent ce que le SeGEC a appelé un « pluralisme situé ». Confessionnels ou non, les réseaux d'enseignement s'interrogent sur leur identité, signe que celle-ci ne va plus nécessairement de soi.

Or, voilà qu'ils sont confrontés à un nouveau phénomène : l'affirmation, par des familles et par certains jeunes issus de l'immigration, d'une identité religieuse forte. Dans le chef des intéressés, il y a parfois une remise en cause radicale de certaines de nos valeurs collectives, comme l'égalité de l'homme et de la femme, ou de notre vision de l'évolution de l'humanité, au nom du créationnisme. Face à ces nouveaux radicalismes, qu'ils soient d'inspiration islamique ou pentecôtiste, les réseaux d'enseignement se sentent interpellés. Il leur faut prendre position sur des questions comme le port du voile à l'école, l'organisation de cantines halal, le refus de parents de voir leurs filles participer à certains cours, etc. Ces

<sup>4</sup> E. WITTE, R. DE GROOF et J. TYSENS (dir.), *Le Pacte scolaire de 1958. Origines, principes et application d'un compromis belge*, Bruxelles-Louvain-Appeldoorn, VUBPress-Garant, 1999.

<sup>5</sup> F. MARTOU, « Le financement de l'enseignement : le cas de la Belgique et de la Communauté française », dans C. NEURAY et a., *Quels droits dans l'enseignement ? Enseignants, parents, élèves*, Namur, La Charte, 1994, pp. 211-220

questions sont d'autant plus délicates à traiter que le choc des idées est souvent aussi « un choc des cultures, des modes de vie et des classes sociales »<sup>6</sup>. Force est de constater en tout cas que, sur de tels sujets, le clivage dominant n'oppose pas des chrétiens à des laïques, mais des défenseurs des valeurs collectives de la société belge à ceux qui en contestent la pertinence et les implications pratiques, et ce dans tous les réseaux.

### **Boom démographique et risque d'une insuffisance de moyens**

La liberté d'enseignement a un prix. Encore faut-il que la collectivité puisse supporter cette charge, a fortiori si celle-ci s'alourdit. Depuis un certain nombre d'années, d'aucuns nourrissent des inquiétudes à cet égard. Voyons pourquoi il en est ainsi.

Selon le Bureau fédéral du Plan<sup>7</sup>, la population du pays est appelée à augmenter, surtout en Région bruxelloise. Alors que maintes écoles y sont déjà saturées, le nombre d'élèves des établissements scolaires de la capitale devrait s'accroître de 18% dans l'enseignement maternel et de 26% dans l'enseignement primaire, et ce en une décennie. D'ici 2015, il faudrait créer 18 000 places dans l'enseignement fondamental bruxellois. Or, selon Françoise BERTIEAUX, chef du groupe MR au Parlement de la Communauté française, 13 975 places seulement seraient programmées, ce qui laisserait un déficit de 4145 places<sup>8</sup>. Bien plus, pour 2020, ce sont 28 000 places supplémentaires que l'on devrait pouvoir offrir, pour la seule école maternelle<sup>9</sup>.

Notre enseignement représente déjà 75% des dépenses de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Or, il va falloir acheter des terrains, construire de nouvelles écoles, ouvrir des classes supplémentaires, les équiper, engager davantage de personnel. Il y a donc lieu d'envisager des investissements importants. Encore faut-il avoir les moyens financiers et humains d'une telle politique.

Sur le premier plan, celui des ressources financières, on doit s'interroger. La sixième phase de la Réforme de l'État va entraîner des transferts de compétences non négligeables vers les entités fédérées. Ces compétences s'accompagneront-elles de la totalité des budgets que l'État fédéral y affectait jusqu'à présent ? En d'autres termes, ne faudra-t-il pas faire plus avec moins ?

Selon la Commission européenne<sup>10</sup>, la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait aussi connaître une pénurie d'enseignants dans un proche avenir. Dès à présent, on constate, en effet, une baisse du nombre de jeunes qui choisissent la voie de l'enseignement. On sait aussi que 40% des diplômés qui ont fait ce choix quittent la carrière dans les cinq premières années d'exercice de leur profession<sup>11</sup>. Bref, il devient de plus en plus malaisé d'« attirer, former et retenir des enseignants de qualité », selon la formule utilisée par l'OCDE.

Les problèmes en question concernent tous les réseaux. Est-on à même de faire face à la nouvelle donne sans toucher aux structures de l'enseignement ? Comme l'a montré Robert DESCHAMPS<sup>12</sup>, les cloisonnements sont générateurs de dépenses inutiles, notamment en frais de publicité et en création d'options, mais aussi de doubles emplois, en termes de bâtiments et d'équipements. Dès lors, l'économiste namurois préconise, dans la ligne du plan DI RUPO-BUSQUIN de 1993, le regroupement des écoles de la Communauté française, des provinces et des communes en un réseau officiel unique, mais décentralisé, avec création d'un PO<sup>13</sup> (ou d'une fédération de PO) par bassin scolaire. De leur côté, poursuit R. DESCHAMPS, les PO du réseau catholique pourraient être incités à se regrouper sur base volontaire, pour faire jouer les économies d'échelle. De telles pistes, et d'autres encore, sont

<sup>6</sup> S. GOVAERT, « Politique et religion : des changements dans les règles du jeu », dans M.-Th. COENEN, S.GOVAERT et J. HEINEN (dir.), *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 298.

<sup>7</sup> Voir, par exemple, l'étude *Perspectives de population 2010-2060*, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan, 2011.

<sup>8</sup> *La Libre Belgique*, 30 août 2012.

<sup>9</sup> *entrées libres*, n°60, juin 2011, p. 4, et n°68, avril 2012, pp. 3-4 ; *Le Soir*, 19 juillet et 27 août 2012.

<sup>10</sup> *Chiffres clés de l'éducation en Europe 2012*, Bruxelles, Eurydice, février 2012.

<sup>11</sup> Ils sont 50% à le faire durant les huit premières années. Cf. *Le Soir*, 27 août 2012.

<sup>12</sup> *La Libre Belgique*, 20 mai 2011 et 23 mars 2012.

<sup>13</sup> *Pouvoir organisateur*

évoquées depuis des années : à mon sens, on ne pourra faire l'économie d'un débat à leur propos. Encore faut-il raison garder : le scénario dit de « l'école unique », préconisé notamment par la CGSP-Enseignement, ne me paraît ni souhaitable, ni financièrement réalisable.

### Décrochage scolaire et exclusion sociale

Si l'on en croit la devise d'un pays proche, la liberté ne peut s'épanouir que dans l'égalité des chances et dans la fraternité. De ce point de vue, le système scolaire de notre pays demeure insuffisamment performant. Ainsi, selon la ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie-Dominique SIMONET, 37% seulement des jeunes qui entament la filière professionnelle la terminent avec fruit<sup>14</sup>. Directrice générale du VSKO, Mieke VAN HECKE formulait, voici moins d'un an, un constat<sup>15</sup> alarmant qui s'applique aussi à la Wallonie et à Bruxelles, tous réseaux confondus : « Une partie des difficultés de nos écoles se focalise sur une population d'origine étrangère marquée par un chômage élevé, un handicap dans la maîtrise de la langue, le racisme et une difficulté générale à se projeter dans l'avenir. Ce sont des jeunes qui, à la société comme à l'école, disent : « Allez vous faire voir » ».

Souvent issus de familles confrontées à de gros problèmes sociaux, des milliers de jeunes risquent ainsi de devenir sans-travail à leur tour, voire de sombrer dans l'exclusion sociale. Une ancienne ministre de l'Enseignement obligatoire, Marie ARENA, déclarait, il y a peu : « Si on ne met pas cette priorité-là – aider les aider les gamins des quartiers à s'en sortir – Bruxelles est une marmite prête à exploser »<sup>16</sup>. Ce n'est pas là une issue que l'on peut prévenir en agissant chacun dans son coin. Tous les réseaux d'enseignement sont concernés au même titre et c'est ensemble qu'ils doivent se mobiliser pour enrayer les mécanismes d'exclusion.

### CONCLUSION

Je clôture mon propos en quelques lignes. Le développement de l'enseignement catholique est un long processus historique qui n'est pas achevé. Il a été permis par un cadre institutionnel qui assure aux Pouvoirs organisateurs la liberté de créer des écoles et aux parents le libre choix des établissements fréquentés par leurs enfants.

Cependant, le cloisonnement de notre système éducatif en quatre réseaux n'est pas nécessairement immuable. Il est possible, en effet, que les défis d'aujourd'hui et de demain entraînent des remaniements de la carte scolaire. Ils ne pourront, me semble-t-il, être relevés avec succès que par le renforcement de la solidarité entre les écoles et par le développement de collaborations entre les réseaux.

*✍ P. Wynants,  
professeur ordinaire à l'Université de Namur*



<sup>14</sup> Le Soir, 14 mai 2012

<sup>15</sup> entrées libres, n° 64, décembre 2011, p. 3

<sup>16</sup> Le Soir, 1er et 2 septembre 2012.

## REGARDS SUR L'EUROPE N° 9

### Joël Hoyez « le Supérieur participe à Jeux Sans Frontières »

Pour ce 9e regard, nous entrons dans l'enseignement supérieur, à HELMo (Haute Ecole Libre Mosane) de Liège où nous rencontrons Joël Hoyez, coordinateur international dans le nouveau Bac en Coopération Internationale.

Le service central des relations Internationales d'HELMo repose, lui, sur Julie Guiot et Nadia Thönnès qui gèrent l'ensemble des dossiers "Out et In" des étudiants ainsi que les budgets affectés et l'aspect administratif.

Si j'ai choisi Joël Hoyez plutôt que ces deux collègues des services généraux, c'est parce que son ancienneté dans l'enseignement supérieur lui a permis de connaître l'Ecole, avant et après le développement de cette mobilité étudiante. Il est donc bien placé pour nous parler de l'évolution du métier, des défis nouveaux, voire des difficultés, mais aussi des apports de ces échanges qui ont considérablement modifié le paysage de l'enseignement supérieur européen.

J. Hoyez est germaniste et enseigne dès les années 1983/84, dans l'enseignement secondaire à St Roch Ferrières puis dans l'enseignement supérieur à l'Institut St Martin Liège, dans la formation des secrétaires de direction et des assistants juridiques, pour changer ensuite et donner cours en mode et stylisme à Liège, quelques années plus tard.



#### *Comment êtes-vous entré dans le monde des relations internationales ?*

Au début de la formation des Hautes Ecoles, la direction de l'une d'entre elles, l'ISELL fait établir un cadastre des initiatives prises dans les différentes sections; la catégorie pédagogique "Ste Croix" est le fer de lance de ce mouvement puisque deux enseignantes, Martine Chevalier et Martine Wilmots, ont personnellement entrepris de s'investir dans des échanges étudiants et disposent déjà d'une très riche expérience.

Lorsque je suis à St Martin, j'ai l'occasion d'entrer dans un projet de "la Fondation Prince Philippe" qui soutient les initiatives de rapprochement entre les Communautés. Nous allons à Anvers, à la KdG (Karel de Groote) et au retour une étudiante me vante les attraits de cette H.E. et son envie de pouvoir y faire une partie de son cursus. Ce qui se fera l'année d'après puisqu'elle y termine ses études.

Nous réalisons ainsi une sorte de pré "Erasmus-Belgica", un mouvement qui s'amorce mais qui est parsemé d'obstacles à soulever, car il ne s'agit pas seulement d'envoyer des jeunes s'asseoir sur d'autres bancs mais surtout de valoriser ce séjour externe en acquis dans leur formation principale.

#### *Cette expérience vous encourage-t-elle à vous engager davantage ?*

Oui je reçois un mi-temps pour créer une petite cellule dont je suis l'unique membre au niveau central et coordonner au sein d'ISELL les échanges et expériences qui existent dans ses différentes sections. Outre mon travail, j'observe aussi ce qui se fait dans l'autre HE

liégeoise de l'époque, c'ad à HEMES qui est entrée plus rapidement et avec plus d'ampleur dans ce mouvement, spécialement pour le département économique.

C'est naturellement qu'après la fusion donnant naissance à HELMo, je me retrouve dans la cellule Relations Internationales où nous allons accompagner le mouvement Erasmus et d'autres encore.

***Ce mouvement est-il bien accueilli de manière générale au sein des HE ?***

Cela dépend beaucoup des instances dirigeantes, que ce soit au sommet ou avec les responsables de catégorie et même les coordinateurs de départements, chacun pouvant à sa place, impulser mais aussi parfois, malheureusement, freiner, faciliter les échanges en mettant ou pas à leur disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Il est vrai que la volonté de développer ces pratiques au niveau de l'U.E. a amené celle-ci à prendre des directives contraignantes pour l'organisation de l'enseignement supérieur (accords de Bologne et ses suites). Il s'agit notamment, dans la mesure du possible, d'adapter les horaires pour que les étudiants "In" et "Out" ne reçoivent pas des morceaux de cours mais des modules complets. Cela nécessite une grande souplesse. Mais il faut surtout valoriser ces modules, autrement dit, imaginer des modes d'évaluations équivalents d'un pays à l'autre. Or il reste encore aujourd'hui des enseignants qui pensent que leur apprentissage est meilleur que celui dispensé ailleurs. Il faut une certaine dose d'humilité et de confiance entre collègues ! On a tendance à minimiser les acquis personnels des étudiants en axant l'évaluation essentiellement sur les apports académiques. Or les jeunes ont dû surmonter une série d'obstacles pour partir et étudier à l'étranger: réunir tous les éléments du dossier de candidature, trouver un logement où atterrir, se débrouiller dans une autre langue, se créer un réseau social, etc. Ça dépasse de loin le côté "touriste" parti pour guindailler.

***Est-ce que réellement cela développe la connaissance des langues ?***

Sur ce point, on devrait probablement être plus sévère dans la sélection des arrivants, car il ne s'agit pas de savoir faire ses courses ou demander son chemin mais de suivre et surtout réussir des cours. Il existe des batteries de tests standards qui permettent la comparaison et on pourrait les faire passer avant d'accepter un dossier. Cela privilégierait la qualité des candidats sur la quantité, ce qui est quand même plus l'optique actuelle.

Mais même sans devenir bilingue, il est évident que l'étudiant qui repart chez lui possède un bon bagage de la langue du pays où il a séjourné.

***Quels sont les apports principaux de ces échanges pour les HE ?***

- un enseignant qui sait qu'il a dans son auditoire des étudiants étrangers peut les inviter à donner une coloration ou une connotation nouvelle à ses cours, en apportant leur témoignage ou leur expertise pour traiter une thématique spécifique.
- on peut comparer les méthodes d'apprentissage, les relations humaines, recevoir sur nos propres pratiques un regard nouveau qui élargit nos modes de pensée.
- on découvre de nouveaux cloisonnements ou décroisonnements de matières qui enrichissent la réflexion sur les structures modulaires et transdisciplinaires qu'on est en train de mettre en place.
- on peut construire des projets entre mêmes filières qui ont des approches différentes. Par exemple le département Mode d'HELMo axe sa formation sur deux plans, celui de la technique et celui de la créativité. A la HoGent, ce même département est surtout orienté vers l'industriel, des réalisations plus standardisées et en grandes quantités. Des étudiants s'échangent actuellement entre les deux institutions, découvrant un volet qu'ils ignorent. Certes ils doivent avoir été correctement informés que leur formation comportera cet éclairage et pas un autre. Mais lorsque c'est le cas, cela peut développer une belle complémentarité.
- enfin des liens se créent entre des professeurs et des équipes de professeurs. Cette année, notre HE organise une semaine internationale qui réunit tous les départements et le maximum d'enseignants d'ici et d'ailleurs impliqués dans les échanges. Après une journée plénière, chacun retournera dans le département avec qui il a noué des contacts et donnera

des cours dans son domaine de compétences. C'est très fructueux pour entretenir les liens et élargir les possibilités de collaboration.

***Est-ce que ces échanges développent ou améliorent l'identité européenne ?***

Créer cette identité est un processus de longue haleine qui prendra une ou deux générations. Ce qu'on voit déjà, c'est qu'il y a maintenant de jeunes enseignants qui ont eux-mêmes vécu un Erasmus durant leur formation. Ils en gardent un excellent souvenir et sont évidemment des porteurs bienveillants de projets dans les pays qu'ils ont découverts.

Il est certain que pour un jeune, un séjour à l'étranger détruit pas mal de clichés, ouvre à d'autres modes de pensée et de vie, que les voyages et les rencontres font partie de ce qu'il considère comme normal. Nous avons eu pendant quelques années deux maisons "Erasmus" qui hébergeaient non seulement des étudiants étrangers mais aussi un ou deux belges. L'ambiance y était absolument géniale de multiculturalité vécue. Profitant des vols low cost, ils effectuaient fréquemment des courts séjours chez l'un ou l'autre du groupe pour se rendre compte sur place de la vie. Ça change évidemment complètement le regard sur ce qu'on appelle étranger.

La formule a dû momentanément s'interrompre pour des raisons de gestion mais il faudra y repenser car l'apport était très intéressant.

***Comment concrètement essayez-vous d'améliorer les conditions d'échanges ?***

Nous avons adhéré à l'ESN (Erasmus Student Network) comme une des 400 cellules d'accueil dans l'U.E. Ce service met en contact directement les étudiants entre eux, notamment par les réseaux sociaux. Outre la visibilité que cela donne à l'Institution, ça permet aux étudiants partants de se créer des relations virtuelles et de préparer leur intégration, de mieux percevoir le milieu dans lequel ils vont passer quelques mois, de poser des questions etc. tandis que, pour nous, cela nous permet de mieux accueillir nos visiteurs.

De même avant l'arrivée des étudiants étrangers, nous leur donnons un parrain parmi des volontaires, qui va être à leurs côtés durant leur séjour. Ce rôle de parrain est un Plus dans la sélection des dossiers de départ car il y a beaucoup plus de demandes que de possibilités d'Erasmus. Donc, à côté de la connaissance de la langue et de la réussite académique, avoir été parrain sera un point positif.

Ceci dit, si nous facilitons toutes les démarches, nous ne les faisons pas à la place de l'étudiant. Les acquis dont je parlais au début se situent justement dans la débrouillardise et l'autonomie qui seront développées à l'occasion du séjour à l'étranger.

Il peut y avoir des chocs culturels énormes : je me souviens d'un étudiant indien qui avait souhaité venir à Liège fin août même si on lui avait dit que l'année académique ne commencerait qu'à la mi-septembre. Il est donc arrivé dans la maison Erasmus vide et c'est moi qui l'ai un peu pris en charge les premiers jours. Tout l'étonnait, il était complètement ébahi, mais ce séjour fut tellement riche en découvertes mutuelles que quelques mois plus tard, je me suis retrouvé dans sa famille en Inde.

***Quel bilan provisoire tireriez-vous ?***

C'est globalement très positif comme levier de changement de mentalités et d'ouverture. Bien sûr il y a des difficultés et parfois des couacs: deux institutions signent un contrat pour un étudiant sur base d'un programme précis et puis le titulaire d'un cours change, ou son horaire ou son étalement sur l'année et le contrat originel ne peut être rempli. Il faut donc renégocier pour que le temps passé serve dans le cursus. Mais c'est un type de problème que connaissent aussi nos bisseurs par exemple.

D'autre part, au fil du temps, les étudiants deviennent plus exigeants, s'y prennent à la dernière minute, s'informent moins - par exemple une brochure très complète est mise en ligne pour faciliter leur prise de contact avec leur nouveau milieu de vie mais souvent ils n'ont pas téléchargé la brochure et arrivent sans avoir préparé. Mais là aussi, cette attitude se retrouve chez nos étudiants dans un parcours normal.

*Erasmus +*, càd le nouveau système Erasmus pour les prochaines années, globalise les formules d'échanges pour tous les niveaux et tous les publics mais cela représente aussi plus d'administratif. Peut-être est-ce un resserrement de vis nécessaire face à une souplesse qui

devenait du laxisme. Les Erasmus sont maintenant considérés comme des étudiants classiques, c'est-à-dire qu'ils doivent répondre aux mêmes exigences pour valoriser leur séjour. Par exemple un étudiant de Barcelone, en signant son contrat avec nous, doit accepter que s'il a échoué à l'examen, il devra prendre un avion pour revenir passer l'épreuve ici deux mois plus tard.

La volonté de l'UE est donc de ne pas limiter l'essentiel des acquis au développement de la personnalité mais de certifier que les compétences professionnelles seront équivalentes.

Enfin, l'expérience continue à coûter cher, la bourse ne couvre que le logement et toute la vie quotidienne et académique reste à charge de l'étudiant, même si la bourse est adaptée aux revenus des parents et au coût du pays accueillant. Certaines destinations sont extrêmement chères comme la Grande-Bretagne ou les pays scandinaves qui sont pourtant, pour le système éducatif, plusieurs études l'ont démontré, très intéressantes. D'autres sont plus accessibles (et aussi plus rêvées par les jeunes !), comme l'Italie ou l'Espagne.

### *Et quel avenir à ces échanges ?*

Dans l'UE, il ne faut pas multiplier les partenariats, se disperser mais plutôt créer de nouveaux modes d'échanges avec des universités déjà partenaires.

Il ne faut pas se limiter à l'Europe, car il y a encore bien d'autres cultures à découvrir : l'Australie, les Etats-Unis, l'Amérique Latine ou encore, plus proche, l'Afrique.

A HELMo, nous avons créé une cellule Nord-Sud qui permet à des enseignants ou à des étudiants de s'investir dans des projets qui ne relèvent ni d'Erasmus ni, à strictement parler, de l'Académie mais peuvent quand même être utiles, comme leur procurer des lieux de stages par exemple.

J'ai eu l'occasion, en préparant l'ouverture de la nouvelle section de Coopération Internationale, de découvrir Alter-Voyages (<http://www.altervoyages.org/>) et une ONG appelée Eco Bénin ([www.ecobenin.org](http://www.ecobenin.org)) avec qui nous avons participé à une caravane solidaire pour visiter des Eco-Sites d'Afrique. Il s'agit de promouvoir l'écotourisme et de devenir partenaire d'initiatives locales. Nous sommes ainsi entrés dans un projet d'Eco-Bénin qui vise à protéger les plantes médicinales traditionnelles, tout en garantissant leur efficacité et leur sécurité. On apprend aux anciens à cultiver autrement, de façon à préserver les plants et à les renouveler. Nous avons obtenu un subside de 70.000 euros sur 3 ans de la part de Wallonie-Bruxelles International pour agir dans ce projet.

Passionnant donc !

Il m'arrive parfois de me demander ce qu'aurait été ma vie si je n'étais pas entré dans le domaine des relations internationales. Peut-être aurais-je changé de métier ? J'aurais sans doute étouffé à faire une carrière complète dans les mêmes cours de la même institution.

Je crois que j'avais amorcé la réalisation de mes envies de bouger et de découvrir en passant du pédagogique au secrétariat puis au juridique et enfin dans la mode !

Merci cher Joël, et tous nos souhaits pour de nouvelles belles aventures !

✍ T. Jamin

## **Brève**

Faire un projet européen, oui mais ... dans quel domaine, qu'est-ce qui fonctionne bien, qu'est-ce qui motive les jeunes, que peut-on proposer ... ?

Mille questions que se posera un enseignant désireux d'élargir ses horizons et ceux de sa classe. Sur le site de la commission pour l'éducation, la formation et la culture, une page spéciale permet de « trouver l'inspiration » en mettant en ligne une plate-forme de diffusion des projets Erasmus +.

Rendez-vous donc sur : [http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_fr.htm)

# L'AEDE-EL & SES PARTENAIRES

## INFOREF - 2 projets



### Contexte

Grâce à la stratégie Europe 2020, l'Union européenne veut mieux soutenir les jeunes et leur permettre de pleinement développer leurs talents pour leur bien et celui de l'économie et de la société.

L'un des principaux obstacles à la réalisation de cet objectif ambitieux est le taux constamment élevé de jeunes qui arrêtent l'école avant la fin de leur scolarité obligatoire et avant d'avoir obtenu un diplôme qui leur permette d'être compétitif sur le marché de l'emploi.

De nombreux projets ont été financés au niveau européen pour mieux comprendre les principales causes du décrochage scolaire, pour prévenir le phénomène via des mesures appropriées, pour former les enseignants, le personnel administratif et les familles sur la façon de gérer les élèves à risque.

Parmi ces initiatives, une question ne semble pas pleinement abordée : *le rôle que les services d'orientation professionnelle proposés par les écoles peuvent jouer pour motiver les jeunes à rester à l'école et mener à terme leur parcours scolaire.*

Les expériences et services d'orientation professionnelle sont monnaie courante dans les écoles, mais visent surtout les élèves qui terminent l'enseignement secondaire ou sont proposés par des services externes après la fin des études.

Les services de conseil et d'orientation professionnelle ne rencontrent pas suffisamment les besoins de ceux qui ne sont pas motivés à poursuivre leurs études et quittent l'école dès qu'ils atteignent l'âge limite de l'enseignement obligatoire afin de trouver un emploi. Par la suite, beaucoup de ces élèves rencontrent des difficultés à trouver un emploi stable en raison de leur manque de préparation.

### Objectifs

Le projet entend démontrer l'importance que les entreprises et le marché du travail accordent à des compétences professionnelles et sectorielles spécifiques, mais aussi aux diplômes et à des connaissances transversales qui ne peuvent s'acquérir qu'au terme d'un parcours éducatif réussi.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Etablir une coopération concrète et efficace entre les écoles et le monde du travail afin de motiver les élèves à apprendre et à terminer leurs études.
- Former et outiller les enseignants et intervenants scolaires pour les aider à identifier les attitudes, intérêts et compétences potentielles qui serviront à chaque élève dans sa future carrière et les valoriser dans le processus d'apprentissage.
- Informer les enseignants et intervenants scolaires sur les compétences transversales que les entreprises et services de recrutement recherchent au moment de sélectionner du personnel.

### Activités et résultats

#### **Création d'une boîte à outils pour les enseignants et intervenants scolaires**

Ces outils permettront de concevoir et mettre en place des services d'orientation personnalisés pour inciter les élèves qui risquent de décrocher à poursuivre leurs études, en analysant les attitudes personnelles de l'élève et leur correspondance avec les attentes du marché du travail.

La boîte à outils comprendra :

- Des informations sur les compétences transversales (lecture, TIC, mathématiques, communication, esprit d'entreprise...) recherchées par les entreprises et services de recrutement. Les informations seront collectées au moyen d'une analyse directe des offres d'emploi disponibles sur le marché et au moyen de questionnaires.
- Des outils pour analyser et mettre en évidence les attitudes, intérêts et compétences des élèves afin d'identifier la carrière professionnelle la plus appropriée et de développer des services d'orientation personnalisés pour les motiver à poursuivre leur parcours éducatif.
- Des informations sur les initiatives de *Crowdfunding* (financement participatif) et comment s'en servir pour motiver les élèves.

### Package e-learning

Les partenaires créeront un cours e-learning pour assurer la formation des enseignants et intervenants scolaires sur ces questions.

### Témoignages

Les partenaires recueilleront des vidéos d'entretiens avec des entrepreneurs et des personnes qui ont dû surmonter des difficultés après avoir quitté l'école prématurément.

Les entretiens seront réalisés par les enseignants et les élèves avec le soutien des experts partenaires du projet.

Les entretiens se concentreront sur :

Les entrepreneurs

- L'histoire personnelle et professionnelle des entrepreneurs
- Les compétences spécifiques qu'ils recherchent
- Les caractéristiques personnelles qu'ils recherchent au moment de recruter du personnel
- Les compétences transversales qu'ils recherchent, en soulignant l'importance de les acquérir à l'école

Les personnes qui ont surmonté leurs difficultés

- Leur histoire personnelle et professionnelle
- Les difficultés qu'elles ont rencontrées en raison de leur décrochage

### Partenariat

- Pixel (Italie)
- CIPAT (Italie)
- INFOREF (Belgique)
- CREA - Confederación de Empresarios de Aragón (Espagne)
- RNESPEC (France)
- Lithuanian University of Education Sciences (Lituanie)
- EuroEd (Roumanie)



### Titre : SONET-BULL

*Utiliser les TIC et les réseaux sociaux pour former les acteurs de l'éducation sur la façon de traiter le harcèlement*

### Contexte

Le harcèlement – défini comme « un acte ou un comportement agressif et intentionnel posé par un individu ou un groupe de façon répétée et prolongée dans le temps à l'encontre d'une victime qui ne peut pas facilement se défendre par elle-même » (Olweus, 1993) – est un terme que l'on entend de plus en plus souvent à l'heure actuelle.

Le harcèlement scolaire est un type de harcèlement qui survient dans un contexte éducatif et qui est défini dans Wikipédia comme « un comportement inopportun entre enfants en âge de scolarité impliquant un rapport de force déséquilibré ou perçu comme tel ».

Ce phénomène ne peut être sous-estimé car il a des effets dévastateurs sur les élèves et leurs familles.

Il est devenu une véritable épidémie dans notre société, ainsi qu'en attestent diverses études menées en Europe et dans le monde.

Le cyber-harcèlement, version moderne du harcèlement qui survient en ligne, par e-mail, via les réseaux sociaux, par SMS, messages instantanés, publication sur des sites, blogs, ou une combinaison de ces moyens, suscite une inquiétude croissante car il amplifie le harcèlement scolaire.

## Objectif

Le principal objectif du projet est de développer une plateforme de formation qui permettra aux enseignants, formateurs d'enseignants et autres intervenants d'accéder à du matériel de formation accrédité sur le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement, mais aussi de partager leurs expériences avec leurs pairs.

## Méthodologie

Dans ce projet, nous proposons de combiner les approches pédagogiques modernes (e-learning et apprentissage par les pairs) à des moyens technologiques largement utilisés (Internet, réseaux sociaux, *crowdsourcing*...) afin de proposer un soutien opportun et continu à l'ensemble de la communauté d'intervenants pour aborder le harcèlement.

L'apprentissage par les pairs et les méthodes de *crowdsourcing* (production participative) seront mis en place par l'usage de réseaux sociaux et d'outils informatiques (tels que des wikis, blogs, etc.). Les nouvelles technologies seront exploitées pour apporter en temps voulu des connaissances et conseils, si possible au moment précis où les faits de harcèlement ont lieu. Il est en effet possible d'offrir un accès rapide –via des appareils mobiles – à des contenus de formation spécifiques, indexés de façon appropriée (p.ex. par l'usage de tags).

## Activités principales

- Partage de ressources entre les différents pays participants : bonnes pratiques, littérature concernant le (cyber) harcèlement, informations sur le cadre juridique, études de cas (situations de la vie réelle)
- Identification d'aptitudes et de compétences nécessaires pour traiter le (cyber) harcèlement
- Conception d'une méthodologie d'apprentissage par les pairs
- Conception et implémentation de la plateforme de formation (du type réseau social)
- Formation des participants à l'utilisation de la méthodologie et de la plateforme
- Développement de contenus de formation numériques
- Expérimentation de la plateforme

**Durée du projet : 24 mois**

## Groupes cibles

- Enseignants
- Éducateurs
- Formateurs d'enseignants
- Directeurs d'établissements
- Conseillers et psychologues
- Parents et associations de parents
- Autorités éducatives locales et régionales.

## Partenariat

- **Hellenic Open University (Grèce)** : Promoteur du projet, expert en e-learning, formation par les pairs, création et certification de contenu digital, accréditation de compétences, plateformes de réseaux sociaux, « tagging ».

- **Computer Technology Institute & Press Diophantus (Grèce)** : expert TIC spécialisé dans le développement de plateformes e-learning et la personnalisation d'outils de réseaux sociaux.
- **INFOREF, Initiatives pour une Formation Efficace (Belgique)** : association sans but lucratif visant à promouvoir l'utilisation pédagogique des TIC dans l'enseignement et la formation. Cette association bénéficie de l'expérience acquise lors de sa participation au projet européen « I Am Not Scared » (centré sur le harcèlement entre élèves) et dans d'autres projets relatifs à l'accrochage scolaire.
- **Fondazione Mondo Digitale (Italie)** : association sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir le partage des connaissances, l'inclusion sociale et l'innovation ; son action est principalement orientée vers le monde scolaire et les catégories de personnes les plus menacées d'exclusion.
- **Dublin City University (Irlande)** : son Centre Anti-bullying est un centre de recherche national qui mène des recherches sur le harcèlement à l'école et sur le lieu de travail. Il est reconnu à l'échelle internationale comme centre d'excellence pour les recherches sur le harcèlement.



www.infoREF.be • info@infoREF.be • rue du Vertbois 27 • 4000 LIEGE • tél +32 4 221 04 65 • fax +32 4 237 09 97



## XVIIIème Congrès international de l'AEDE : un nouveau départ ?

Triennal et statutaire, un Congrès international de l'AEDE se doit de respecter un *modus operandi* codifié, rigoureux et, reconnaissons-le, quelque peu pesant...

Le XVIIIème Congrès qui s'est tenu les 7 et 8 novembre derniers à Strasbourg n'a pas failli à la tradition : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, rapport des réviseurs aux comptes, présentation des candidats et élections interminables aux différents postes du nouveau bureau (procédure lourde à revoir pour la prochaine édition...) ... ces aspects formels indispensables mais chronophages n'ont guère laissé de temps à la réflexion et au débat sur l'avenir de notre association au niveau international.

Et pourtant, la situation actuelle impose que l'on se penche d'urgence sur le devenir de l'AEDE qui, ces derniers mois, s'est trouvée paralysée dans son fonctionnement et en panne de projets ou d'initiatives. Les problèmes financiers récurrents mais également des dissensions au sein de l'équipe dirigeante sortante ont débouché sur cette situation dommageable.

On est en droit d'espérer et d'exiger que les membres du nouveau bureau, élus avec une confortable majorité démocratique et formant, on l'espère, une équipe plus soudée et plus cohérente, prennent d'urgence les initiatives nécessaires pour donner un souffle nouveau à l'AEDE internationale.

Le bureau entré en fonction est à la fois « ancien » puisque le président, le secrétaire général et le trésorier ont été reconduits et « nouveau » avec de nouvelles personnalités élues aux postes de vice-présidents ou de secrétaires généraux adjoints. Il va connaître son « état de grâce », ses « cent jours » qui seront décisifs pour juger de sa détermination et sa capacité à

mener le changement. La légitimité incontestable et la confiance qui lui ont été octroyées par le résultat des élections ne l'exonèrent pas d'écouter les nombreuses voix, dont celle de notre section, qui se sont élevées pour réclamer une analyse critique du bilan actuel et la prise d'initiatives concrètes pour redonner à l'AEDE internationale sa force de proposition et d'action.

Dans cette optique, on ose espérer que le bureau tiendra compte, pour les mettre en pratique, des recommandations formulées par les membres des sections nationales ayant participé, dans une atmosphère très constructive, à un atelier consacré à une réflexion sur le fonctionnement interne de l'AEDE : répartition claire des tâches et responsabilités au sein du bureau, confirmation du comité européen dans son rôle dirigeant et de contrôle, proposition rapide d'une « feuille de route » précisant le programme d'action pour les trois prochaines années et formulant des propositions pour la relance de l'association, réunion dans un délai rapproché (au printemps) d'un comité européen pour discuter de ces propositions, amélioration de la communication et de la circulation de l'information avec les sections nationales, refonte du site internet, réflexion sur des projets concrets à développer à l'intention des enseignants, adaptations éventuelles à apporter aux statuts, etc.

Ajoutons que les représentants de l'AEDE-EL ont plaidé une fois de plus pour qu'au niveau international on réfléchisse aux actions et initiatives à prendre dans le cadre des anniversaires mémoriels (Première et Seconde Guerres mondiales, libération des camps nazis, etc.) d'événements, de « ruptures » qui ont eu une influence décisive sur le devenir de la construction européenne et sur l'affirmation des valeurs qui sous-tendent notre « vivre ensemble » actuel.

Une suggestion restée lettre morte jusqu'à présent...

L'avenir nous indiquera si les tensions sont en voie d'apaisement et si ce XVIIIème congrès a été celui du réveil et de la relance. Notre section fera preuve d'une vigilance bienveillante mais critique à ce niveau et elle a déjà indiqué à la nouvelle équipe dirigeante sa disponibilité pour prendre toute sa part dans le travail de rénovation. Avouons-le en conclusion, le discours programmatique du nouveau président (ré)élu en fin de congrès ne nous a pas totalement rassurés quant à sa prise de conscience de la nécessité de travailler vite pour engager les réformes réclamées par tous les participants.

✍ P. Plumet

*Président de l'AEDE – EL Belgique francophone*

#### *Composition de la nouvelle équipe dirigeante*

- Président : Silvano Marseglia (Italie).
- Secrétaire général : Jean-Claude Gonon (France).
- Trésorier : Claude Reckinger (Luxembourg).
- Vice-président(e)s : Elisabeth Dittrich (Autriche), Vasile Nicoara (Roumanie), Leda Ntavarinou (Grèce) et Jose-Manuel Vega Perez (Canaries).
- Secrétaires généraux adjoints : Elvira Tocalachis (Roumanie) et Christian Saint Lezer (France).

*Membres élus du Comité européen : Sandra Plazibat (Serbie), Marek Zajac (Pologne), Mariana Mitioglio (Moldavie), Vito Zito (Italie) et Asuncion Gonzalez Sanchez (Canaries).*

## VOYAGES & EXCURSIONS

### Deux excursions seront organisées en 2015 par l'AEDE-EL

Sous la houlette de **Florence Loriaux**, membre du bureau de l'association, historienne et liégeoise, nous vous invitons à découvrir les endroits que fréquenta et les rues que parcourut l'un des plus célèbres enfants de la Cité Ardente, à savoir **Georges Simenon**. Ce sera d'ailleurs une vraie journée wallonne puisqu'on dînera « **As Ouhès** » (aux oiseaux, autrement dit) une plantureuse assiette de boulets à la liégeoise, évidemment ! Ensuite, tels les vaillants six cents Franchimontois défendant la ville contre les méchants Bourguignons, nous nous essayerons à l'escalade – bien améliorée depuis le 15<sup>e</sup> siècle – des **Coteaux de la Citadelle** où une magnifique vue sur la Meuse, ses ponts et sa vallée nous attendront.

**Quand ? Le samedi 9 mai.** Bloquez déjà vos agendas.

Détails pour l'inscription à guetter dans le numéro de mars 2015.

Par ailleurs, notre Président **Philippe Plumet**, également historien, nous concocte une très intéressante promenade guidée le **samedi 20 septembre**.

Là aussi, plus de détails dans notre prochain numéro. Qu'on se le dise !



✍ F. Loriaux

# ON A LU, VU & SÉLECTIONNÉ POUR VOUS

## LIVRES

Connaissez-vous la Grande Région ?

Gazette de Liège

La Grande Région en forme de cœur au cœur de l'Europe.



Histoire de chez nous – Cinq régions de quatre pays forment un grand cœur.

**Feuilleter cet ouvrage, c'est découvrir bien des choses que l'on ne soupçonnait pas.**

**Cinq régions :** la Wallonie, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, et la Sarre (Allemagne) ainsi que la Lorraine (France) pourraient se dessiner dans un grand cœur qui constitue une sorte de mini Europe. C'est la découverte de l'extraordinaire richesse sociale, culturelle, industrielle, historique, contenue dans ce cœur de l'Europe, qui a inspiré à Eva

Mengden, docteur en Histoire de l'art de l'Université de Bonn, actuellement chargée de cours à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et qui vit à Sarrebrück, un magnifique ouvrage bilingue en français et allemand.

### Des liens et des lieux

Ce livre intitulé « Au centre de l'Europe » avec un avant-titre particulièrement évocateur, « Des liens et des lieux », est un ouvrage collectif auquel ont collaboré près de quatre-vingts personnalités, journalistes, photographes, historiens, professeurs, venus de toute la Grande Région. Il vient à point nommé. Si, chez nous, la Région est une notion qui, maintenant, est bien entrée dans les mœurs, si l'Euregio Meuse-Rhin continue une difficile percée, la Grande Région est une notion qui est encore loin d'être bien connue. Et pourtant que de liens entre ses composantes, que de lieux témoins d'une partie d'histoire commune.

Héritière de l'entité SarLorLux (1971), et née officiellement en 1995, elle est un modèle pour l'Europe. Située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, la superficie de la Grande Région est de 65 401 km<sup>2</sup> pour 11,2 millions d'habitants (3 % de la population de l'Europe des quinze). En 2009, lors du 11<sup>ème</sup> Sommet, les Exécutifs de la Grande Région ont décidé de créer un outil commun de gouvernance ayant le statut d'un Groupement Territoriale (GECT). Cette structure permanente, dont le but est d'améliorer la coopération politique, économique, culturelle et les partenariats entre les différents acteurs, relève du droit européen.

C'est le tour de cette Grande Région que le docteur Eva Mengden a eu l'idée de proposer dans un livre superbement illustré dans lequel, bien sûr, Liège, la ville dont le prince était un évêque, trouve sa place en compagnie de Charlemagne, Européen avant la lettre. Feuilleter ce bel ouvrage c'est découvrir des lieux, des événements, des gens, des traditions que l'on ne soupçonnait pas, parfois au-delà d'une histoire qui a eu ses côtés dramatiques, bien des découvertes nous unissent à l'intérieur de ce grand cœur européen.

→ « Au Centre de l'Europe. Des liens et des lieux », Eva Mengden. Regiofactum. 240 p. 50 € [info@mengden.com](mailto:info@mengden.com) et 0049 681/85 55 10

→ La Libre Belgique – lundi 27 octobre 2014 - *Chronique : Lily Portugaels*

## **L** E PROBLÈME SPINOZA

de Irvin Yalom



Lorsque ses professeurs lancent à Rosenberg cette interrogation : « *vous n'avez toujours pas répondu à ma première question : comment expliquez-vous que ce génie allemand universel qu'est Goethe ait été à ce point secouru par les idées d'un représentant d'une race inférieure* », l'adolescent, enfermé dans la certitude de la supériorité germanique, ne sait que répondre.

Et cette question, selon l'auteur, ne va cesser de poursuivre, tout au long de sa carrière, ce théoricien du nazisme, proche d'Hitler.

Yrvin Yalom, psychiatre venu à la littérature avec succès – par « la méthode Schopenhauer » et « Nietzsche a pleuré » notamment - adopte pour cette double biographie l'avancée parallèle. Rosenberg termine ses Humanités, Spinoza a 23 ans ; l'un se pose de nombreuses questions sur la manière dont il pourrait faire triompher son idéal, l'autre combine un travail d'artisan et une profonde réflexion intellectuelle, qu'il partage à l'occasion avec ses co-religionnaires.

En Estonie, à Moscou puis à Munich, Yalom nous invite à découvrir de l'intérieur un monde complexe que l'on croyait pourtant bien connaître. La naissance du nazisme, son élaboration idéologique, sa structuration politique, la personnalité de son leader constituent le contexte dans lequel s'inscrit la vie de Rosenberg. Les convictions du politologue se combinent avec un étonnant besoin d'affection et de reconnaissance que lui refuse Hitler. « *J'ai initié Hitler à la culture allemande dans toute sa richesse, je lui ai exposé l'immensité du fléau juif. J'ai affiné ses idées sur la race et le sang. Lui et moi avons arpenté les mêmes rues, nous avons fréquenté les mêmes cafés, parlé sans discontinuer, travaillé ensemble sur les articles du « Beobachter », nous avons même une fois dessiné de concert. Mais cela n'est plus d'actualité. Je ne peux aujourd'hui que le regarder, stupéfait, comme un oisillon fasciné par un aigle.* »

Et cette double identité, celle de l'idéologue froid et celle de l'homme fragile et perdu, donne à cette biographie une épaisseur qui brouille nos schémas souvent simplistes sur cette époque.

Chez Spinoza, sa recherche assidue de la vérité, qui avance envers et contre tout, y compris contre tous ceux de sa communauté, ne peut que fasciner, d'autant plus que ce « 4X4 intellectuel » n'a rien d'un extrémiste. Il décortique, compare, recoupe les textes fondateurs, et en tire des déductions dont il accepte les conséquences, fussent-elles aux antipodes de la pensée rabbinique autorisée.

Pour nous permettre de pénétrer au cœur de ces deux êtres que tout semble séparer, Yalom a créé deux figures, un psychiatre pour Rosenberg et un confident-ami pour Spinoza. Chacun de ses écoutants bienveillants suit les personnages au travers des soubresauts psychologiques et sociaux qu'ils sont amenés à vivre, reflétant pour le lecteur l'évolution torturée ou clarifiée de leurs pensées.

Cet ouvrage peut se lire à de multiples niveaux. Tant les amateurs de roman historique que les passionnés de philosophie, les curieux de l'âme humaine et les questionneurs de spiritualité y trouveront du grain à moudre mais chacun en fera le pain qui lui convient.

Livre de Poche, paru en janvier 2014, 552 pages.

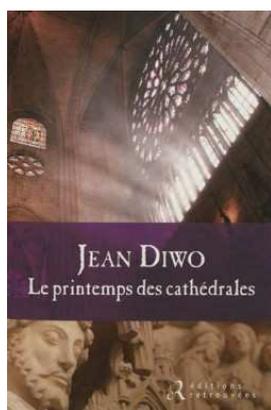
✍ T. Jamin

## **L** E PRINTEMPS DES CATHEDRALES

de Jean Diwo

Editions Retrouvées.

Début du XII<sup>e</sup> Siècle, Suger, alors abbé de St Denis au nord de Paris, décide d'agrandir et d'embellir son église.



Bousculant les normes habituelles de construction, cet architecte de génie et audacieux novateur veut en élever et alléger les murs, y faire entrer la couleur et la lumière.

Pour les historiens, ce chantier est le point de départ de l'art gothique qui va essaimer principalement dans le nord de la France durant le XII<sup>e</sup> Siècle.

Avec la famille Pasquier et sa descendance, nous traversons le siècle en suivant le quotidien des bâtisseurs de cathédrales.

Nous découvrons l'effervescence de ces immenses chantiers sur lesquels travaillaient des centaines d'ouvriers, tous à leur place, tous attelés à une tâche bien précise: maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs, menuisiers, charpentiers, ferronniers, verriers et les maîtres:

architectes, maîtres d'œuvre sous l'impulsion de responsables religieux. Tous animés d'une même passion, d'une même foi en Dieu. Et pourtant... tous savaient qu'ils ne verraient jamais leur œuvre achevée: les travaux entrepris sur les chantiers des cathédrales ont duré pour la plupart plus d'un siècle. Plusieurs ont été interrompus faute d'argent.

Bien sûr, la trame de fond du roman historique de Jean Diwo est un peu faible: l'histoire de la famille Pasquier est «gentillette», mais il a le mérite de nous faire vivre une tranche de l'histoire de France riche en innovations, du règne de Louis VI à Louis IX et surtout, surtout, de nous donner envie de voir ou de revoir ces fabuleux trésors que nous ont légués ces fous de Dieu: St Denis, Notre Dame, Sens, Laon, Chartres, Reims, la Sainte Chapelle...

Jean Diwo est d'abord journaliste avant de se tourner vers la littérature.

Ses romans historiques sont appréciés de la critique et ont un immense succès auprès du public.

✍ M-C. Sour

## EXPOS

### L'ART DÉGÉNÉRÉ SELON HITLER

La transition sera facile entre le personnage central du roman, Alfred Rosenberg et l'exposition de la Cité Miroir à Liège.



Il s'agit de la réunion des œuvres vendues en 1939 à Lucerne par les autorités nazies, majoritairement réalisées par de tout grands artistes de l'époque mais que le régime considérait comme indignes de figurer encore dans les musées allemands. Or on sait que durant la guerre, Rosenberg fut responsable, notamment, de la rafle des chefs d'œuvres que possédaient les pays conquis, que ce soit en vue de les détruire dans une sorte de purification culturelle ou pour enrichir le III<sup>e</sup> Reich.

L'exposition comprend des créations de Gauguin, Chagall, Picasso, Matisse ou Kokochska, mises en valeur dans une scénographie minimaliste qui focalise toute l'attention sur les œuvres. Le ticket d'entrée donne également accès à d'autres salles ou musées liégeois. La découverte de la Cité Miroir vaut à elle seule la peine car cet ensemble culturel, aménagé dans l'ancienne piscine communale de la Sauvenière, est extrêmement original. Visites tous les jours, en semaine de 9h à 18h et le WE de 10h à 18h.

✍ T. Jamin

<http://www.citemiroir.be/activite/lart-d%C3%A9g%C3%A9n%C3%A9-selon-hitler>

## Sculptures et Drawings 2000 – 2014

Berlinde de Bruyckere

Berlinde nous propose une promenade, sans ordre chronologique, le long de dessins et de sculptures témoignant tous de la compassion et du respect de l'artiste pour les corps en souffrance, les blessures et la vulnérabilité de l'homme.

Dans ses sculptures de cire et textile, les corps humains s'unissent et se fondent pour devenir des êtres entre végétal et animal. Des corps proches de la dissolution, mais aussi, entourés de tendresse et d'espoir. Son œuvre majeure – Kreupelhout - Cripplewood - créée pour la biennale de Venise de 2013 offre un parfait condensé de l'ensemble des thèmes abordés par Berlinde ; le corps, le règne végétal, la métamorphose, la fragilité, la déchéance mais aussi la force, l'apaisement.

Nous pouvons contempler également ses célèbres sculptures chevalines, dont l'enveloppe est réalisée en peau de cheval, faisant référence à la souffrance de cet animal et à l'atrocité des champs de bataille de 14-18.

C'est une exposition choc, à fort pouvoir émotionnel dont il vaut mieux préparer la visite afin de bien comprendre la démarche de l'artiste.

A voir jusqu'au 15.02.2015 au S.M.A.K. De Gand.

Berlinde de Bruyckere est une artiste belge, née à Gand en 1964. Elle étudie les arts monumentaux à l'école St Luc de Gand. Ses œuvres sont de renommée internationale.



✍ M-C. Sour

## L'AEDE-EL vous souhaite un Joyeux Noël et une excellente année 2015

